

CAUSÉLIS

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

Plateforme de mise en relation entre clients et avocats

Applicables aux Particuliers et aux Entreprises

Version en vigueur au 9 juin 2026

Les présentes CGV/CGU sont distinctes des Conditions Générales d'Utilisation applicables aux Avocats. Elles régissent exclusivement la relation entre Causélis et les Utilisateurs particuliers et entreprises. En accédant à la Plateforme et/ou en créant un compte, vous déclarez avoir pris connaissance de l'intégralité des présentes et les accepter sans réserve. Cette acceptation vaut engagement contractuel.

PRÉAMBULE

La société éditrice de la plateforme www.causelis.com (ci-après « Causélis » ou la « Société ») propose un service numérique de mise en relation entre des utilisateurs (particuliers ou professionnels) et des avocats inscrits à un barreau français.

Causélis agit exclusivement en qualité d'intermédiaire technique de mise en relation. La Plateforme ne fournit pas de consultations juridiques, n'exerce pas la profession d'avocat, et ne peut en aucun cas être assimilée à un cabinet d'avocats ou à une structure d'exercice de la profession juridique réglementée. La Plateforme n'intervient pas dans la relation contractuelle entre l'Utilisateur et l'Avocat au titre des prestations juridiques.

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (ci-après « CGV/CGU ») ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme. Elles s'appliquent à tout utilisateur particuliers ou entreprises qui accède à la Plateforme, crée un compte ou sollicite les services de Causélis.

ARTICLE 1 – DÉFINITIONS

Au sens des présentes CGV/CGU, les termes suivants ont les significations ci-dessous, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel :

- « Causélis » ou « la Société » désigne la société éditrice et exploitante de la Plateforme, dont les coordonnées figurent à l'article 2.
- « Plateforme » : l'ensemble du service numérique Causélis, accessible via le site www.causelis.com et ses éventuelles applications mobiles.
- « Utilisateur » : tout particulier ou entreprise (notamment TPE/PME) ayant créé un compte sur la Plateforme et utilisant cette dernière.
- « Particulier » désigne tout Utilisateur agissant à titre personnel et non professionnel, souhaitant être mis en relation avec un Avocat pour un besoin juridique ponctuel ou récurrent.
- « Entreprise » désigne tout Utilisateur agissant en qualité de professionnel ou de personne morale (société, association, entrepreneur individuel, etc.) souhaitant accéder à un

accompagnement juridique adapté à ses activités ou souhaitant être mis en relation avec un Avocat pour un besoin juridique ponctuel.

- « Avocat » désigne tout professionnel du droit, inscrit à un barreau français, ayant créé un profil sur la Plateforme afin d'y proposer ses services à des Utilisateurs.
- « Service de mise en relation » désigne la fonctionnalité centrale de la Plateforme permettant à un Utilisateur d'être orienté vers un Avocat compétent pour répondre à ses besoins juridiques, sur la base d'un questionnaire d'analyse de la demande et d'un algorithme de sélection.
- « Consultation » désigne l'entretien juridique entre l'Utilisateur et l'Avocat, réalisé en visioconférence ou via la messagerie sécurisée.
- « Espace Personnel » désigne l'interface privée accessible après création d'un compte, permettant à l'Utilisateur de gérer ses informations, d'accéder à ses consultations, de récupérer ses factures et ses comptes-rendus.
- « Abonnement Entreprise » désigne toute formule d'accès aux services de la Plateforme souscrite par une Entreprise sous la forme d'un abonnement annuel.
- « Profil Avocat » désigne la fiche de présentation d'un Avocat référencé sur la Plateforme, comprenant notamment ses domaines de compétence, son barreau d'inscription et ses disponibilités.

ARTICLE 2 – ÉDITEUR DE LA PLATEFORME ET INFORMATIONS LÉGALES

CAUSÉLIS

Société par action simplifiées au capital de 5000 euros.

Siège social : 9 rue du Clos de l'Oliveraie, 13103 Saint-Etienne-Du-Gres

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Tarscon sous le numéro 101 094 597 00016

Numéro de TVA intracommunautaire : FR A4101094597

Contact : contact@causelis.com

Hébergeur : HOSTINGER INTERNATIONAL LIMITED, 61 Lordou Vironos str., 6023 Larnaca, Chypre

ARTICLE 3 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGV/CGU ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Causélis met à disposition des Utilisateurs sa Plateforme de mise en relation avec des Avocats, ainsi que les services associés.

Elles s'appliquent à toute utilisation de la Plateforme, qu'il s'agisse de la simple navigation, de la création d'un compte, d'une demande de Consultation auprès d'un Avocat ou de la souscription à un abonnement. Elles régissent indistinctement les relations avec les Particuliers et les Entreprises, sous réserve des stipulations spécifiques prévues aux articles dédiés à chaque catégorie d'Utilisateurs.

Les présentes CGV/CGU sont disponibles en permanence sur la Plateforme et peuvent être consultées, téléchargées et conservées par tout Utilisateur. Causélis se réserve le droit de les modifier à tout moment. Les CGV/CGU applicables sont celles en vigueur au jour de l'utilisation du Service par l'Utilisateur.

Toute modification substantielle fera l'objet d'une notification préalable aux Utilisateurs disposant d'un Espace Personnel, par courrier électronique, dans un délai raisonnable avant son entrée en vigueur.

ARTICLE 4 – ACCÈS À LA PLATEFORME ET CRÉATION DE COMPTE

4.1 Conditions d'accès

L'accès à la Plateforme est libre et gratuit pour toute personne souhaitant consulter les informations générales disponibles. L'utilisation des services de mise en relation nécessite la création d'un Espace Personnel.

Pour créer un compte, l'Utilisateur doit :

- Être une personne physique majeure (18 ans révolus) ou une personne morale régulièrement constituée ;
- Fournir des informations exactes, complètes et à jour lors de l'inscription ;
- Accepter les présentes CGV/CGU ainsi que la Politique de Confidentialité de Causélis ;
- Créer des identifiants de connexion personnels (adresse e-mail et mot de passe sécurisé et robuste).

4.2 Responsabilité liée au compte

L'Utilisateur est seul responsable de la confidentialité de ses identifiants de connexion et de toute utilisation de son compte. Causélis ne pourra être tenue responsable de tout accès non autorisé résultant d'une négligence de l'Utilisateur.

En cas de perte, vol ou utilisation non autorisée de ses identifiants, l'Utilisateur s'engage à en informer immédiatement Causélis via le formulaire de contact.

Il est vivement recommandé à l'Utilisateur de modifier régulièrement son mot de passe robuste et à ne pas le communiquer.

4.3 Exactitude des informations

L'Utilisateur s'engage à renseigner des informations véridiques et à les maintenir à jour. Toute information inexacte ou frauduleuse pourra entraîner la suspension ou la résiliation du compte, sans préjudice des voies de recours ouvertes à Causélis.

ARTICLE 5 – SERVICES DESTINÉS AUX PARTICULIERS

5.1 Nature du service

Pour les Particuliers, Causélis propose un service de mise en relation permettant d'identifier et de contacter rapidement un Avocat disponible adapté à la nature de la problématique juridique rencontrée.

La Plateforme est conçue pour la mise en relation avec des avocats pouvant accompagner les particuliers confrontés à des situations juridiques de la vie courante, notamment (sans que cette liste soit exhaustive) :

- Droit de la famille : divorce, séparation, garde d'enfants, pension alimentaire, succession, héritage ;
- Droit du travail : licenciement, harcèlement, rupture conventionnelle, discrimination, heures supplémentaires ;
- Droit immobilier et locatif : litiges bailleur-locataire, vices cachés, troubles du voisinage, copropriété ;
- Droit pénal : défense, plainte, audition libre ;
- Droit de la consommation : litiges contractuels, pratiques abusives, garanties légales ;
- Droit fiscal : redressement, déclaration, contentieux avec l'administration fiscale ;

- Droit routier : infractions, suspension ou annulation de permis, accidents de la route.

5.2 Fonctionnement du service

Le Particulier accède au Service de mise en relation en suivant les étapes suivantes :

- Choix du mode de consultation souhaité : messagerie sécurisée ou visioconférence ;
- Description du besoin juridique via un questionnaire guidé, conçu pour qualifier la demande sans recours au jargon juridique ;
- Création d'un Espace Personnel sur la Plateforme ;
- Analyse automatique des informations objectives renseignées par l'Utilisateur par la Plateforme, permettant d'identifier le domaine de droit concerné ;
- Orientation vers trois profils d'Avocats vérifiés, disposant des compétences correspondantes et répondant aux autres critères objectifs de l'Utilisateur (localité, disponibilité, langue parlée) ;
- Sélection par l'Utilisateur du profil d'Avocat choisi ou demande de renouvellement de la recherche d'Avocats pour recevoir trois nouveaux profils d'Avocats vérifiés ;
- Sélection par l'Utilisateur des créneaux d'échange souhaités avec l'Avocat choisi par l'Utilisateur (si Consultation via visioconférence) ;
- Paiement sécurisé des honoraires de l'Avocat et des frais de fonctionnement Causélis via la Plateforme, préalablement à la Consultation ;
- Confirmation de la Consultation la part de l'Avocat ;
- Prise de contact et organisation de la Consultation via la Plateforme, selon les modalités choisies par l'Utilisateur (visioconférence ou échange écrit) ;

5.3 Transparence tarifaire

Les tarifs des Consultations proposées aux Particuliers sont fixes et identiques pour l'ensemble des Avocats référencés sur la Plateforme :

- **Consultation par messagerie sécurisée : 70 euros TTC**
- **Consultation en visioconférence : 215 euros TTC**

Ces tarifs sont affichés clairement sur la Plateforme avant toute confirmation de commande. Ils incluent les honoraires de l'Avocat ainsi que des frais de fonctionnement perçus par Causélis au titre de la mise à disposition de la Plateforme et des services associés. Le détail de la répartition entre honoraires et frais de fonctionnement est présenté à l'Utilisateur au moment de la validation du prix, préalablement à tout paiement.

Causélis se réserve le droit de modifier ces tarifs à tout moment. Toute modification tarifaire sera portée à la connaissance de l'Utilisateur par email ou par notification sur la Plateforme, dans un délai raisonnable avant son entrée en vigueur. Les nouveaux tarifs s'appliqueront uniquement aux commandes passées postérieurement à leur entrée en vigueur et ne remettront pas en cause les consultations déjà confirmées et réglées.

5.4 Droit de rétractation

Conformément aux articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, tout Particulier agissant en qualité de consommateur dispose d'un droit de rétractation de quatorze (14) jours calendaires à compter de la conclusion du contrat, sans avoir à motiver sa décision.

Toutefois, conformément à l'article L. 221-28, 1° du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les services entièrement exécutés avant la fin du délai de rétractation,

lorsque l'exécution a commencé avec l'accord préalable exprès du consommateur et qu'il a reconnu expressément renoncer à son droit de rétractation.

ARTICLE 6 – SERVICES DESTINÉS AUX ENTREPRISES

6.1 Nature du service

Pour les Entreprises, Causélis propose un accompagnement juridique structuré, conçu pour répondre aux besoins récurrents et évolutifs des organisations dans leur activité quotidienne. La Plateforme permet aux Entreprises d'accéder à des Avocats spécialisés dans les domaines les plus adaptés à leurs enjeux opérationnels et stratégiques, notamment :

- Droit du travail et droit social : gestion des ressources humaines, conflits salariés, procédures de licenciement, négociation d'accords collectifs ;
- Droit des affaires et droit commercial : rédaction et négociation de contrats, contentieux commerciaux, recouvrement de créances, pratiques restrictives de concurrence ;
- Propriété intellectuelle et droit des marques : dépôt, surveillance et défense de marques, droits d'auteur, protection des actifs immatériels ;
- Droit fiscal et comptable : accompagnement en cas de contrôle fiscal, optimisation de la structure fiscale, contentieux avec l'administration ;
- Conformité réglementaire et RGPD : mise en conformité des traitements de données personnelles, politique de confidentialité, délégué à la protection des données ;
- Droit des sociétés : constitutions, modifications statutaires, pactes d'actionnaires, opérations de fusion-acquisition ;
- Contentieux judiciaires et arbitrage : représentation et défense devant les juridictions civiles, commerciales et administratives.

Les Entreprises peuvent avoir accès à ces expertises dans le cadre de consultations ponctuelles ou d'une formule d'abonnement décrite à l'article « Abonnement Entreprise ».

6.2 Fonctionnement du service

Les Entreprises accèdent au Service de mise en relation selon les étapes suivantes :

- Choix du mode de consultation souhaité : messagerie sécurisée ou visioconférence ;
- Description du besoin juridique via un questionnaire guidé, conçu pour qualifier la demande sans recours au jargon juridique ;
- Création d'un Espace Personnel sur la Plateforme ;
- Analyse automatique des informations objectives renseignées par l'Utilisateur par la Plateforme, permettant d'identifier le domaine de droit concerné ;
- Orientation vers trois profils d'Avocats vérifiés, disposant des compétences correspondantes et répondant aux autres critères de l'Utilisateur (localité, disponibilité, langue parlée) ;
- Sélection par l'Utilisateur du profil d'Avocat choisi ou demande de renouvellement de la recherche d'Avocats pour recevoir trois nouveaux profils d'Avocats vérifiés ;
- Sélection par l'Utilisateur des créneaux d'échange souhaités avec l'Avocat choisi par l'Utilisateur (si Consultation via visioconférence) ;
- Choix de l'Abonnement Entreprise souhaité en fonction des besoins juridique de l'Entreprise ou choix de la consultation à l'unité,
- Paiement sécurisé préalablement à la Consultation ;
- Confirmation de la Consultation la part de l'Avocat ;

Prise de contact et organisation de la Consultation via la Plateforme, selon les modalités choisies par l'Utilisateur (visioconférence ou échange écrit).

6.3 Abonnements Entreprise

Causélis propose aux Entreprises des formules d'abonnement permettant d'accéder à des services d'accompagnement juridique, qui incluent :

- des modèles de documents juridiques et guides juridiques ;
- des créneaux d'échanges avec les juristes Causélis (ces créneaux d'échanges ne constituent pas des consultations juridiques, seuls les Avocats peuvent effectuer des consultations soumises au secret professionnel, donnant lieu à un conseil juridique et engageant leur responsabilité) ;
- des webinaires et autres vidéos à visée informatives sur des sujets de droit.

Trois formules sont disponibles selon les besoins de l'Entreprise et donnent accès à un accompagnement plus ou moins large selon les formules.

Les modalités tarifaires des Abonnements Entreprise sont présentées sur la Plateforme et font l'objet d'une acceptation expresse lors de la souscription.

Les Abonnements Entreprise sont souscrits pour une durée d'un an à compter de leur date de prise d'effet. À l'issue de cette période, ils sont reconduits tacitement pour des périodes successives d'un an, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties, notifiée par écrit avec un préavis minimum d'un mois avant la date d'échéance.

L'Entreprise peut résilier son abonnement à tout moment, en cours d'année, sous réserve de respecter le préavis susmentionné, sans frais ni justification, depuis son Espace Personnel.

La résiliation prend effet à l'issue de la période annuelle en cours. L'année entamée est due, aucun remboursement au prorata temporis ne sera effectué.

6.4 Facturation et paiement – Entreprises

Les Abonnements Entreprise sont facturés annuellement et réglés selon les modalités décrites à l'article « Paiement des Consultations et des Abonnement Entreprises ».

Les Abonnements Entreprise n'incluent pas :

- le prix des Consultations qui sont facturées séparément par les Avocats selon les besoins de l'Entreprise de la même manière que lorsque l'Entreprise consulte ponctuellement un Avocat hors du cadre d'une formule d'abonnement.
- les frais de mise en relation Causélis facturés en complément du prix de chaque Consultation.

Les factures sont émises par voie électronique et mises à disposition dans l'Espace Personnel.

ARTICLE 7 – OBLIGATIONS ET RESPONSABILITÉS DES PARTIES

7.1 Obligations de moyens de Causélis

Causélis s'engage à :

- Mettre à disposition une Plateforme fonctionnelle et accessible, dans la limite des interruptions nécessaires pour sa maintenance et son évolution ;
- Déployer les moyens techniques raisonnables pour assurer la pertinence des mises en relation proposées aux Utilisateurs ;
- Vérifier l'inscription au barreau des Avocats référencés sur la Plateforme au moment de leur inscription ;
- Assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles des Utilisateurs, conformément à sa Politique de Confidentialité et au RGPD ;

- Fournir un service d'assistance aux Utilisateurs pour les questions relatives à l'utilisation de la Plateforme.

7.2 Obligations des Utilisateurs

Tout Utilisateur s'engage à :

- Utiliser la Plateforme dans le strict respect des présentes CGV/CGU et de la législation applicable ;
- Fournir des informations exactes et sincères lors de la création de son compte et à l'occasion de chaque demande de mise en relation ;
- S'abstenir de tout comportement frauduleux, abusif ou de nature à porter atteinte aux droits de Causélis, des Avocats référencés ou des autres Utilisateurs ;
- Ne pas utiliser la Plateforme à des fins autres que celles pour lesquelles elle a été conçue ;
- Ne créer qu'un seul Espace Personnel et à utiliser son compte à titre personnel, confidentiel et inaccessible ;
- Respecter les droits de propriété intellectuelle de Causélis sur la Plateforme et son contenu ;
- Ne pas contacter directement les profils d'Avocats référencés par la Plateforme dans le cadre de la première mise en relation ni à solliciter une Consultation sans passer par celle-ci. Cette obligation prend fin dès lors que la première Consultation a été conclue et rémunérée via la Plateforme. L'Utilisateur est ensuite libre d'entretenir une relation directe avec l'Avocat choisi dans le cadre d'une convention d'honoraires.

7.3 Limitation de responsabilité de Causélis

Causélis intervient en qualité de simple intermédiaire de mise en relation et ne peut être tenue responsable :

- De l'absence d'Avocats correspondant aux critères indiqués par l'Utilisateur au moment de sa recherche ;
- Du contenu, de la qualité ou des résultats des conseils et prestations juridiques délivrés par les Avocats référencés ;
- Des décisions prises par les Utilisateurs à la suite d'une Consultation avec un Avocat ;
- Des éventuels préjudices résultant d'une indisponibilité temporaire de la Plateforme, d'un cas de force majeure ou d'un fait imputable à un tiers ;
- De l'exactitude des informations figurant dans les Profils Avocats, qui relèvent de la responsabilité exclusive de chaque Avocat ;
- De la présence de virus sur la Plateforme ;
- De tout dommage indirect, immatériel ou consécutif résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser la Plateforme.

La fourniture du service par Causélis correspond à une mise à disposition d'une plateforme de mise en relation entre les Utilisateurs et Avocats. Causélis n'est donc en aucun cas responsable de la relation entre eux pour quelle que raison que ce soit.

La responsabilité de Causélis, si elle venait à être engagée, serait en tout état de cause limitée, tous dommages confondus, au montant des frais forfaitaires de fonctionnement effectivement perçu par Causélis au titre de la mise en relation concernée.

En tout état de cause, Causélis ne pourra être tenue responsable des dommages indirects subis par L'Utilisateur.

Causélis s'engage à mettre tout en œuvre pour assurer un accès permanent à la Plateforme et garantir la continuité ainsi que la qualité du service. La Plateforme a vocation à être accessible 24h/24 et 7j/7,

sous réserve des cas de force majeure ou d'événements extérieurs indépendants de la volonté de la Société, tels qu'une interruption des réseaux de télécommunications ou d'énergie, un incendie ou une catastrophe naturelle.

Toutefois, en raison des caractéristiques inhérentes au réseau internet et de la dépendance de la Plateforme à l'égard de prestataires tiers (fournisseurs d'accès, hébergeurs, fournisseurs d'énergie), Causélis ne peut garantir une disponibilité continue ni une qualité de navigation constante.

En tout état de cause, quelle qu'en soit la cause, une interruption temporaire ou définitive de l'accès à la Plateforme ne saurait engager la responsabilité de Causélis ni ouvrir droit à une quelconque indemnisation au titre de dommages directs ou indirects.

ARTICLE 8 – TARIFS ET CONDITIONS DE PAIEMENT

8.1 Utilisation de base

La création d'un compte et la navigation sur la Plateforme sont gratuites. Les frais éventuellement applicables à l'utilisation des Services de mise en relation sont présentés sur la Plateforme avant toute confirmation de commande.

8.2 Paiement des Consultations et des Abonnements Entreprise

Le paiement des honoraires de l'Avocat et des frais de fonctionnement de Causélis s'effectue en ligne via carte bancaire, de manière sécurisée. Les coordonnées bancaires de l'Utilisateur ne sont pas conservées par Causélis.

Dans le cadre des demandes de Consultations, Causélis agit exclusivement en qualité d'intermédiaire technique de paiement et n'intervient pas comme mandataire des Avocats pour l'encaissement des honoraires. Les fonds sont temporairement conservés jusqu'à la réalisation effective de la consultation puis transférés aux Avocats.

L'Utilisateur est informé que Stripe agit en qualité de prestataire de services de paiement indépendant, soumis à ses propres conditions générales accessibles sur le site stripe.com.

8.3 Remboursements

En cas :

- d'absence de confirmation de la Consultation de la part de l'Avocat dans un délai de 24 heures ouvrées ou de refus de sa part,
- d'annulation d'une Consultation à l'initiative de l'Avocat,
- de demande de report de la Consultation proposée par l'Avocat et refusée par l'Utilisateur,
- d'exercice du droit de rétractation dans les conditions prévues à l'article 5.4,
- d'annulation à l'initiative du Client si cette dernière a lieu plus de 24 heures avant le début du rendez-vous,

l'Utilisateur est remboursé intégralement des honoraires versés dans un délai de cinq (5) à dix (10) jours ouvrés à compter de l'annulation.

Les annulations à l'initiative de l'Utilisateur moins de 24 heures avant l'heure prévue du rendez-vous ou les absences de l'Utilisateur au rendez-vous confirmé, sans annulation préalable ne donnera lieu à aucun remboursement.

ARTICLE 9 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Causélis reste propriétaire de l'ensemble des droits, notamment de propriété intellectuelle, attachés à tous les éléments, son architecture, ses fonctionnalités, son contenu éditorial (textes, graphismes, visuels, logos, base de données, algorithmes, interfaces) ainsi que les marques et dénominations sociales de Causélis qui sont des œuvres protégées par le droit de la propriété intellectuelle, dont Causélis est titulaire (ci-après les « Éléments »).

Aucun Élément composant la Plateforme ne peut être copié, représenté reproduit, modifié, adapté, téléchargé, dénaturé, transmis ou distribué de quelque manière que ce soit, sous quelque support que ce soit, de façon partielle ou intégrale, sans l'autorisation écrite et préalable de Causélis. L'Utilisateur est informé que toute représentation totale ou partielle de la Plateforme par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse de Causélis est ainsi strictement interdite et constituerait un acte de contrefaçon que Causélis se réserve le droit de poursuivre.

Les présentes CGV/CGU ne confèrent à l'Utilisateur aucun droit de propriété intellectuelle sur la Plateforme ou son contenu. L'Utilisateur bénéficie uniquement d'un droit d'accès et d'utilisation strictement personnel, non cessible et non exclusif.

L'Utilisateur s'interdit d'utiliser les outils mis à disposition par Causélis via la Plateforme dans un but autre que l'utilisation de la Plateforme (Consultations et utilisations de son abonnement), et notamment à des fins de stockage externe, de reproduction ou d'exploitation commerciale non autorisée.

ARTICLE 10 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES ET COOKIES

La Politique de Confidentialité (également désignée « Notice d'information RGPD ») de la Plateforme encadre les modalités de collecte, d'utilisation, de conservation et de protection des données personnelles communiquées à Causélis dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme.

Elle informe également l'Utilisateur de ses droits ainsi que de la répartition des rôles et responsabilités entre les différents intervenants, notamment en qualité de responsable de traitement ou de sous-traitant au sens de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles. Causélis se réserve le droit de modifier à tout moment sa Politique de Confidentialité afin notamment de tenir compte des évolutions légales, réglementaires, jurisprudentielles, techniques ou fonctionnelles de la Plateforme.

Pour tout questionnement relatif à l'utilisation de cookies par la Plateforme, l'Utilisateur peut également se référer à la Politique de gestion des cookies.

ARTICLE 11 – DURÉE, SUSPENSION ET RÉSILIATION

11.1 Durée

Les présentes CGV/CGU s'appliquent pour une durée indéterminée à compter de la création du compte de l'Utilisateur, ou à partir de la première utilisation des Services pour les Utilisateurs non inscrits jusqu'à la désinscription ou la résiliation de la part de l'Utilisateur.

Toutefois, pour les Utilisateurs Entreprises ayant souscrit à un Abonnement Entreprise, les présentes CGV/CGU s'appliquent pour la durée de l'abonnement souscrit. À l'expiration de cette durée, l'abonnement sera être renouvelé dans les conditions prévues à l'article « Abonnement Entreprise », ou prendre fin conformément aux modalités de résiliation indiquées dans cet article.

11.2 Résiliation à l'initiative de l'Utilisateur

Tout Utilisateur peut résilier son compte à tout moment, sans frais ni pénalité, depuis son Espace Personnel ou en contactant le service client de Causélis. La résiliation prend effet à l'issue d'un délai de quinze (15) jours.

A l'exception de ce qui précède, les Abonnements Entreprise disposent de conditions propres à la résiliation détaillées à l'article « Abonnement Entreprise ».

11.3 Résiliation ou suspension à l'initiative de Causélis

Causélis se réserve le droit de suspendre ou de résilier l'accès d'un Utilisateur à la Plateforme, de plein droit et sans indemnité, dans les cas suivants :

- Non-respect des présentes CGV/CGU ou de la législation applicable ;
- Fourniture d'informations fausses ou frauduleuses lors de l'inscription ou dans le cadre de l'utilisation des Services ;
- Comportement abusif, frauduleux ou attentatoire aux droits de tiers ;

En cas de résiliation pour faute grave, la suspension est immédiate et sans préavis. Dans les autres cas, un préavis de quinze (15) jours est accordé à l'Utilisateur.

ARTICLE 12– FORCE MAJEURE

Causélis ne saurait être tenue responsable de l'inexécution totale ou partielle de ses obligations lorsque celle-ci résulte d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, notamment en cas de catastrophe naturelle, acte de terrorisme, guerre, pandémie, défaillance des réseaux de télécommunication ou d'électricité, ou décision d'une autorité publique rendant impossible l'exécution du Service.

Causélis informera l'Utilisateur dès que possible de la survenance d'un tel événement et des mesures mises en œuvre pour y remédier.

ARTICLE 13 – MODIFICATIONS DE LA PLATEFORME ET DES CGV/CGU

Causélis se réserve le droit de modifier les présentes CGV/CGU à tout moment, notamment pour les adapter à l'évolution de la Plateforme, son architecture ou ses conditions d'accès, à la législation applicable ou aux usages de la profession. L'Utilisateur est invité à consulter régulièrement la dernière version mise à jour qui est accessible en permanence depuis la page d'accueil de la Plateforme. Toute modification substantielle sera notifiée aux Utilisateurs par e-mail à l'adresse renseignée lors de l'inscription, au moins sept (7) jours avant son entrée en vigueur.

Les modifications rendues nécessaires par une évolution légale, réglementaire, jurisprudentielle ou technique pourront entrer en vigueur immédiatement lorsque cela est nécessaire au respect des obligations de Causélis.

Si l'Utilisateur n'accepte pas les nouvelles CGV/CGU, il est invité à procéder à la résiliation de son compte avant l'entrée en vigueur des modifications. La poursuite de l'utilisation de la Plateforme après le délai de préavis vaut acceptation des nouvelles CGV/CGU.

ARTICLE 14 – MÉDIATION ET RÈGLEMENT DES LITIGES

14.1 Service client

En cas de litige ou de réclamation relatif à l'utilisation de la Plateforme ou aux Services proposés, l'Utilisateur est invité à contacter en premier lieu le service client de Causélis par e-mail à l'adresse

contact@causelis.com. Causélis s'engage à apporter une réponse dans un délai maximum de dix (10) jours ouvrés.

14.2 Médiation à la consommation

Conformément aux articles L. 612-1 et suivants du Code de la consommation, tout Particulier ayant la qualité de consommateur peut, en l'absence de résolution amiable dans un délai raisonnable recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable de son litige avec Causélis.

La plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL), mise à disposition par la Commission européenne, est également accessible à l'adresse : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>.

14.3 Litiges entre professionnels

Pour les litiges entre Causélis et un Utilisateur agissant en qualité de professionnel (Entreprise), les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant tout recours judiciaire. À défaut d'accord dans un délai de soixante (60) jours à compter de la notification du litige par l'une ou l'autre des Parties, le litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de du siège social de Causélis.

ARTICLE 15 – LOI APPLICABLE ET JURIDICTIONS COMPÉTENTES

Les présentes CGV/CGU sont soumises au droit français.

En cas de litige avec un Particulier agissant en qualité de consommateur, les tribunaux français compétents seront saisis conformément au droit commun de la procédure civile.

En cas de litige avec un Utilisateur professionnel, les parties attribuent compétence exclusive aux tribunaux compétents dans le ressort du siège social de Causélis, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

ARTICLE 16 – DISPOSITIONS DIVERSES

16.1 Intégralité

Les présentes CGU Avocats constituent l'intégralité de l'accord entre Causélis et L'Utilisateur relatif à l'utilisation de la Plateforme. Elles se substituent à tout accord antérieur portant sur le même objet.

16.2 Divisibilité

Si une disposition des présentes CGU Avocats est déclarée nulle ou inapplicable par une juridiction compétente, les autres dispositions demeurent pleinement en vigueur.

16.3 Non-renonciation

Le fait pour Causélis de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'Utilisateur à l'une quelconque de ses obligations ne saurait être interprété comme une renonciation à l'obligation en cause ni comme une renonciation à se prévaloir de tout manquement ultérieur.

16.4 Contact et signalement

Pour toute question relative aux présentes CGV/CGU, pour signaler un comportement abusif d'un Avocat ou pour exercer ses droits relatifs à ses données personnelles, l'Utilisateur peut contacter Causélis :

- par e-mail : contact@causelis.com
- pour les données personnelles : dpo@causelis.com
- par courrier :
Causélis
9 rue du clos de l'Oliveraie
13103 SAINT-ETIENNE-DU-GRES
- via le formulaire de contact disponible sur la Plateforme